

\*\*\*\*\*

N° : 2012.2.14

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

\*\*\*\*\*

Nb de membres  
en exercice :  
35

Séance du 29 mars 2012  
Sous la présidence de Pierre ADOLPH

Nb de présents :  
31

**OBJET : FINANCES : APPROBATION DES BUDGETS PRIMITIFS 2012 – BUDGET ELIMINATION DES DECHETS**

Nb de procurations :  
4

**POINT 3.4.1 DE L'ORDRE DU JOUR**

Le budget présenté et expliqué par le Président, compte tenu des restes à réaliser et de l'affectation des résultats s'équilibre ainsi qu'il suit :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses et recettes	2 545 879 €	521 960.07 €

*Sur proposition du Président, le Conseil de Communauté après en avoir délibéré,*

**DECIDE**

- *D'approuver le budget élimination 2012 tel que présenté*
- *De charger le Président ou son représentant de la notification et de l'exécution de la présente.*

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Pour extrait conforme  
A Ribeauvillé, le 05 avril 2012



Pour le Président  
Le 1<sup>er</sup> Vice-Président,

Bernard SCHWACH.